Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 18

Artikel: Correspondance

Autor: J.F. / E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249595

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

où les femmes admises à faire valoir leur influence, travailleront avec les hommes au bien de la communauté — au moins en ce qui regarde tout le domaine de l'assistance.

Hildegard SACHS.

CORRESPONDANCE

Chère Mademoiselle,

En voyant mon nom écrit en toutes lettres au bas d'une réponse à la question: *Pourquoi je suis suffragiste*, j'ai relu mes raisons et constaté que je n'avais pas été claire. Le fond de ma pensée était celui-ci: On dit que peu de femmes sont ou seront aptes au vote, soit! Mais du côté masculin, combien d'hommes sont inaptes? et pourquoi les votations réunissent-elles si peu de votants, la plupart du temps?

Depuis qu'un nombre toujours plus grand de femmes sont appelées à gagner leur vie, depuis que des hommes éminents leur ont mis sur la conscience de travailler à conjurer le péril alcoolique et d'autres périls, les femmes ont touché du doigt, pour ainsi dire, à tant de misères matérielles et morales, qu'elles ont senti du même coup leur impuissance foncière; elles apportent des palliatifs avec tout leur cœur, mais leur raison crie: « A quoi bon les palliatifs, il faut couper le mal à la racine, c'est-à-dire obtenir le bulletin de vote. »

Pour toutes celles qui pensent, réfléchissent et agissent, obtenir ce droit n'est pas un désir d'égaler l'homme, ou même d'affirmer une supériorité, c'est un besoin de venir en aide à l'autre moitié du genre humain qui ne tirera jamais à elle seule le char du progrès sur la bonne voie.

Recevez, chère Mademoiselle, mes bien cordiales salutations.

J. FLEURET.

Encore un mot, si vous permettez, au sujet du droit au travail de la femme:

J'appuie en tous points la lettre qu'une dame qui signe E. L. vous a adressée.

J. F.

* * *

Genève, le 12 mars 1914.

Mademoiselle,

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'article de votre numéro du 10 mars, intitulé: « De quelques salaires féminins à Genève. »

En ma qualité d'industriel, j'ai été stupéfait des chiffres mentionnés; mais je ne me permettrai pas de les contester, ne pouvant rien affirmer, sauf cependant pour l'industrie qui me concerne.

L'auteur de cet article déclare, en effet, que les ouvrières de notre partie travaillent onze heures par jour pour gagner 1 fr. 50. Or, je me permets de vous faire remarquer que dans notre usine, toutes les ouvrières font dix heures de travail et sont libres le samedi depuis 5 heures de l'après-midi, sans diminution de salaire[1]. Dans les laboratoires, ces ouvrières gagnent en moyenne 3 fr. par jour. Celles qui sont aux pièces se font de 4 fr. à 4 fr. 50 par jour, et celles qui sont à l'emballage et à l'expédition gagnent à la journée en moyenne 4 fr.

Je souhaite sincèrement, pour toutes les ouvrières, que les chiffres de votre article soient aussi loin de la réalité pour les autres industries qu'ils ne l'étaient pour la nôtre, et je me permets de le supposer pour les raisons qui suivent:

Pourquoi serions-nous envahis par un flot toujours croissant d'ouvrières étrangères, si les salaires n'étaient pas plus élevés chez nous qu'ailleurs?

Enfin, si la vie et les salaires de ces ouvrières étaient si lamentables, pourquoi les domestiques quitteraient-elles leurs places pour entrer en fabrique?

Pour confirmer ce qui précède, je vous citerai encore deux exemples:

1° Vous prétendez que dans les produits chimiques et pharmaceutiques, les ouvrières gagnent 1 fr. 20 par jour. Or, nous avons justement, ces jours, plusieurs ouvrières qui nous ont quittés pour entrer dans cette partie. Je ne pense pas qu'elles ont changé d'industrie pour gagner la moitié moins...

2° Depuis plusieurs semaines je vois cette affiche, dans une rue où passent journellement plusieurs centaines d'ouvrières: « On demande bonnes ouvrières à la fabrique de cartonnages X... » Les ouvrières en cartonnages gagnent à la journée de 2 fr. 50 à 3 fr., et aux pièces de 3 fr. 50 à 4 fr. par jour, et ce travail ne demande pour ainsi dire pas d'apprentissage. Pourquoi cette affiche reste-t-elle aussi longtemps là et pourquoi cette fabrique ne trouve-t-elle pas immédiatement des ouvrières, puisque, dans d'autres industries, elles gagnent, selon votre article, des salaires aussi dérisoires?

Je vous prie de ne pas prendre cette lettre pour une démonstration hostile à votre idée, que je partage, au contraire, pleinement, mais simplement comme une mise au point qui me semblait indispensable.

Veuillez agréer, Mademoiselle, mes respectueuses salutations.

Un industriel genevois.

Nous ferons remarquer à notre correspondant que nous n'avons jamais dit que *tous* les salaires féminins à Genève fussent aussi bas que ceux que nous citions. Il n'a qu'à relire, pour s'en convaincre, le début de notre article. Nous sommes très heureuses d'avoir par lui-même la confirmation de l'exception qui existe toujours à toute règle, mais qui ne change rien à ce fait déplorable: certaines maisons, certaines industries de notre ville payent à leurs ouvrières des salaires absolument insuffisants pour vivre.

Notre correspondant n'est d'ailleurs pas le seul à soulever en pareil cas la question des domestiques. Nous estimons qu'elle n'est absolument pas connexe avec celle des salaires. Que nous traversions une crise, que le métier de domestique soit en train de disparaître, c'est certain. Mais c'est parce qu'il appartient au passé. Un nombre toujours plus grand de femmes éprouvent le besoin de la liberté à certains moments, du travail à heures fixes, et le préfèrent, même misérablement payé, à l'assujettissement bien rétribué de la femme de chambre ou de la cuisinière. Notons aussi que pour la femme mariée, qui doit gagner son pain et celui de ses enfants, le métier de domestique est, à de rares exceptions près, une impossibilité.

Aux autres objections de notre correspondant, nous répondrons brièvement:

1° que l'afflux d'ouvrières étrangères qu'il signale est dû à de toutes autres causes que celle de l'appât du salaire: facilités de la vie à Genève, écoles, institutions philanthroniques diverses, d'une part; développement toujours grandissant de relations économiques et industrielles, d'autre part;

2° que, ne connaissant ni la fabrique de produits chimiques, ni celle de cartonnages à laquelle il fait seulement allusion, nous ne savons pas quels sont *en réalité*, et non sur d'alléchantes affiches, les salaires qu'elles payent à leurs ouvrières. Tandis que *nous savons*, par d'irréfutables documents, la parfaite exactitude des chiffres que nous avons cités.

... Dans une seconde lettre, que nous regrettons de ne pouvoir publier, faute de place, le même industriel genevois nous reproche — fort courtoisement, d'ailleurs — de discréditer, par la généralisation de certains cas, notre industrie nationale à l'étranger, et d'exciter les ouvrières à la révolte. Nous croyons qu'il a bien plus généralisé que nous, lui qui ne nous cite que les chiffres de sa propre fabrique, — qu'il connaît fort bien, assurément, — et ceux de deux autres, — qu'il ne connaît pas! Et le raisonnement qu'il fait: « Je paye bien mes ouvrières, donc toutes les ouvrières de Genève sont bien payées », nous paraît, à son tour, éminemment dangereux et nuisible.

Discréditer notre industrie nationale, nous en serions désolées. Mais nous estimons que la vérité vaut mieux que la louange, et qu'il serait parfaitement déloyal de laisser croire que, parce que nous sommes un petit pays démocratique, la situation économique des femmes est meilleure chez nous qu'ailleurs. Et tout ce que nous désirons, c'est que les ouvrières prennent conscience de leur situation et cherchent d'elles-mêmes à en sortir, au lieu de traîner indéfiniment le boulet d'une pareille misère.

Nous ne partageons pas non plus entièrement l'opinion qu'émet notre correspondant en terminant sa seconde lettre, que toute réforme, en matière de salaire, doit venir, non des syndicats, mais « d'en haut », de l'État. Nous sommes fermement partisan, et nous l'avons souvent dit, de l'intervention légale, mais nous pensons qu'elle ne peut pas tout, qu'elle doit être complétée par l'action syndicale, et réciproquement. Notre correspondant ne se rend certainement pas compte, quand il propose de fixer « un minimum légal de salaire pour les hommes et pour les femmes, sans

[1] Ceci n'est pas une faveur du fabricant, mais une disposition ajoutée en 1905 à la loi fédérale sur les fabriques. *(Réd.)*

distinction de métier », de l'impossibilité absolue de prendre une pareille mesure, si généreuse soit-elle. L'Angleterre, qui a admis depuis trois ans le principe du minimum de salaire, n'a encore pu l'appliquer qu'à quelques métiers, parce que chaque cas nécessite de longues et minutieuses études; et ce serait méconnaître toutes les lois économiques, que de courber tous les métiers, quelles que soient leurs conditions particulières de production, sous la règle uniforme du même minimum. Notre correspondant se montre ici plus « étatiste » que nous! Mais que diraient ses collègues?...

Nous devons clore ici ce long débat, en remerciant « Un industriel genevois » de l'intérêt qu'il porte à ces problèmes sociaux, comme de la conviction sérieuse avec laquelle il a bien voulu les discuter dans le *Mouvement Féministe*. Notre journal, notre cause ne peuvent qu'être encouragés par une pareille attitude.

E. Gd.

Femmes arabes

Une de nos abonnées nous envoie, au cours d'un voyage en Tunisie, les quelques notes suivantes que nous publions, certaine que nos lecteurs s'intéressent à la situation de la femme sous toutes les latitudes. (Réd.)

En entrant dans la ville arabe, on subit le charme de ses rues étroites, toutes blanches, silencieuses et solitaires, mais on éprouve aussi une impression de tristesse. Ces maisons, aux portes toujours closes, aux rares fenêtres, recouvertes par leur *moucharabieh* (grillage en bois), ressemblent à des prisons, et on pense aux êtres privés de soleil qui y sont enfermés.

Mais l'intérieur ne correspond pas à l'extérieur. En y pénétrant, on est étonné de trouver une habitation charmante. Vous frappez à la porte, et c'est une servante, souvent une négresse, qui vient vous ouvrir et qui vous salue. On entre par un couloir ou une belle antichambre, dont les murs sont décorés de faïences, et dont le plafond est travaillé en stuc, puis on passe dans une cour intérieure carrée *(patio)*. Un flot de lumière vous éblouit, des orangers, des palmiers, des rosiers, des fleurs, charment le regard. Une sorte de galerie ouverte, sur laquelle ouvrent les chambres, fait le tour du patio. La lumière y entre par les portes et les fenêtres, et on est loin de se croire dans une prison; on a plutôt l'impression d'un lieu de paix et de calme, d'une vie loin des bruits de la rue moderne, vie patriarcale, et qui n'est pas beaucoup changée depuis des siècles. Les chambres se ressemblent toutes. Elles sont à deux ou trois alcôves, occupées par des lits immenses, soutenus par de petites colonnes sculptées, ornés de glaces de Venise enchâssées dans du bois doré et garnis de rideaux de soie. De belles couvertures et des coussins blancs brodés, couverts de dentelles, augmentent le luxe de ces meubles. Pour y arriver, on monte sur les divans (sofas), qui sont au pied des lits et font le tour de la chambre. Des armoires à glace, de petites tables, des étagères couvertes par une quantité de vases, flacons, fioles, pendules, — un mélange d'objets indigènes et européens, — complètent l'ameublement de la chambre. Malheureusement, l'influence de l'Europe change l'intérieur arabe et on voit déjà, dans certaines maisons, des salons à l'européenne, et, généralement, de mauvais goût. Le gramophone est devenu aussi un objet préféré, et on y fait souvent de la musique arabe.

Les chambres, même la cuisine, et celles des domestiques, sont d'une propreté étonnante. Les relations entre les maîtres et les domestiques sont très intimes, et les serviteurs prennent généralement une vive part à la vie de leurs maîtres, il paraît pourtant qu'il y a aussi des cas d'abus de pouvoir, et même d'esclavage. Les femmes passent leurs journées à surveiller les nombreuses servantes, à s'occuper un peu de leur personne en se maquillant beaucoup, et à faire des travaux à l'aiguille, ou à tisser des étoffes et des tapis. Elles s'en servent pour embellir leur maison, ou bien elles envoient ces ouvrages dans des *souks* (sorte de marchés indigènes), et les font vendre par leurs domestiques. La vie de ces femmes est très monotone; elles reçoivent rarement même leurs amies. L'intérieur arabe est jalousement gardé: aucun homme, si ce n'est un proche parent, ou bien, dans de rares occasions, le médecin, ne peut y pénétrer. Les maris, les pères, les frères, passent leur temps au dehors, pour leurs affaires, ou à fumer et à méditer avec leurs amis dans des cafés.

Tout dans une maison arabe parle d'une vie de mœurs simples, patriarcales, où le père de famille a vraiment le pouvoir du *pater familias* romain. Après sa mort, c'est le fils aîné qui le remplace en héritant de tous ses droits. Les femmes dans la maison sont une quantité négligeable, sans importance. Même dans les mariages des filles, c'est le père seul qui décide.

* * *

Les femmes arabes de la Tunisie sont donc encore à l'état primitif. Même dans la meilleure société, où les hommes sont généralement cultivés, elles ne reçoivent point d'instruction. Il est très rare de rencontrer une femme sachant lire et écrire, même en arabe. Ce n'est que depuis peu d'années qu'on a commencé à envoyer les petites filles à l'école française, mais les études ne sont permises que jusqu'à l'âge de douze ans (études superficielles et mal adaptées à leurs mœurs), après quoi on les enferme à la maison. Les femmes de la meilleure société ne sortent que très rarement et en voiture close, jamais à pied; celles de la petite bourgeoisie et du peuple circulent dans les rues, mais le visage voilé. Menant cette vie peu hygiénique, les femmes, jeunes encore, sont très lourdes, grasses et pâles. Elles brodent, font de la dentelle, ou même rien du tout. La vie extérieure les intéresse bien peu; ce sont de grandes enfants, mais très passives et qui n'ont pas l'air très éveillé. Leur vie végétative ne leur pèse pas beaucoup, et je crois que, malheureusement, il n'y en a presque pas qui voudraient lui échapper; elles sont donc loin de ressembler à leurs sœurs égyptiennes ou turques.

R. d'E.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

La loi fédérale sur l'assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. Petit aperçu publié par l'*Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.* — 1 broch. Lausanne, 1914.

Le *Mouvement Féministe* (numéro 13, novembre 1913) a déjà mis ses lecteurs au courant des très réels avantages qu'offre aux femmes la loi d'assurance, votée il y a deux ans, et entrée en vigueur le 1er janvier dernier. Nous n'y reviendrons donc pas. Le but de ces lignes est bien plutôt d erecommander à tous ceux et à toutes celles qu'intéresse la question des assurances, qui y voient un puissant élément de progrès social, une arme défensive contre la misère, et aussi l'application d'un principe de dignité individuelle et de solidarité, — nous recommandons à tous ceux-là de lire et de faire lire la petite brochure que vient d'éditer l'Alliance nationale de Sociétés féministes suisses. Inspirée par le *Commentaire* du Dr Gutknecht, approuvée par des spécialistes en la matière, elle expose brièvement, mais d'une façon claire et complète, les principales dispositions de la loi, commentant et expliquant les articles essentiels, les illustrant d'exemples concrets qui frappent l'esprit du lecteur. Elle constitue de la sorte un excellent moyen de propagande, aussi bien parmi celles qui ont un intérêt immédiat, vital, à s'assurer, que parmi celles qui veulent, surtout par un mouvement d'entr'aide, en répandre l'idée. Et nous estimons de plus qu'elle est une manifestation de bon féminisme. Car, ainsi que nous l'avons dit, à propos de la tutelle féminine, le féminisme ne consiste pas exclusivement, comme voudraient le faire croire nos adversaires, à revendiquer à tue-tête des droits nouveaux, mais aussi à savoir tirer parti, dignement et intelligemment, de ceux qui lui sont accordés.

E. Gd.

* * *

Walter Rauschenbusch. *Pour Dieu et pour le Peuple. Prières du Réveil social*, traduites par A.-P. Bovet. Paris, Librairie Fischbacher, 1914.

C'est plus qu'un essai intéressant que celui qu'a tenté M. W. Rauschenbusch, dans son recueil de *Prières du Réveil social*, dont Mme A.-P. Bovet nous donne une excellente version française, où nul ne peut sentir l'effort ou la contrainte de la traduction, tant la langue en est souple, élégante et facile.

Frappé « de l'idéal social qui s'est emparé si fortement de la vie et de la pensée contemporaine », M. Rauschenbusch a trouvé que l'Eglise « si richement outillée par son passé pour cultiver la piété individuelle est dénuée de tout en face de ces besoins nouveaux », et il a cherché à « formuler et à exprimer ces nouvelles émotions, ces aspirations sociales, qui deviennent une résolution de combattre quand nous les affirmons devant Dieu ».

En s'inspirant de l'oraison dominicale, « expression la plus pure de l'âme de Jésus », il a composé un certain nombre de prières